

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2024

PJL DDADUE - (N° 529)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD153

présenté par
M. Thiébaud, rapporteur

ARTICLE 27

À l'alinéa 40, substituer au mot :

« avantage »,

le mot :

« avantages ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel